

BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR

CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
(CELINE)

Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions

Avenue des Arts 10-11, 1210 Bruxelles

tel: 02/227.57.02 - fax: 02/227.56.99

Site internet : <http://www.irceline.be>

VLAAMSE
MILIEUMAATSCHAPPIJ

 Vlaanderen
is milieu



Air @ Climat
agence wallonne de l'air & du climat

Lundi 13 février 2017, 14h00

BULLETIN D'INFORMATION PARTICULES FINES

Fin de la phase d'information. Chute des concentrations de particules fines.

SITUATION ACTUELLE

La concentration de PM₁₀ moyenne sur les dernières 24 heures est descendue sous le seuil de 50 µg/m³ dans les trois Régions.

La concentration moyenne sur 24h mesurée est à 14h00 de 49 µg/m³ en Flandre (valeur moyenne), 32 µg/m³ en Wallonie (valeur moyenne) et 35 µg/m³ à Bruxelles (valeur moyenne).

Les PM₁₀ regroupent toutes les particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres. 50 µg/m³ est le seuil à partir duquel la population est informée dans les trois Régions.

SITUATION POUR AUJOURD'HUI ET LES PROCHAINS JOURS

En raison des conditions météorologiques favorables à la dispersion des polluants (vent suffisamment fort notamment), on ne prévoit plus de dépassement du seuil d'information pour aujourd'hui lundi 13/2.

À partir de demain, les conditions météorologiques seront moins favorables à la dispersion des polluants (inversion thermique). Si le seuil d'information est dépassé, un nouveau bulletin sera envoyé.

Les concentrations de PM₁₀ en moyenne sur les dernières 24h se situent sous le seuil de 50 µg/m³ et la phase d'information (active depuis jeudi 9/2) est désactivée.

PERSONNES DE CONTACT

En Flandre:

- Vlaamse Milieumaatschappij (VMM): Madame Katrien Smet – tél. : 053/726.573 – GSM: 0473/99.28.70
- <http://www.vmm.be>

À Bruxelles:

- Consultez le pollumètre, mis à jour toutes les heures : <http://www.qualitedelair.brussels>
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : info@environnement.brussels ou 02/775.75.75
- Cabinet de la Ministre C. Fremault : M. Adel LASSOULI – alassouli@gov.brussels – 02/508.79.19 – 0498/91.84.50.

En Wallonie:

- Cabinet du Ministre C. Di Antonio : Madame Marie Minet (porte-parole), GSM : 0479/88.84.75
- <http://www.awac.be/>

CELINE:

- FR : M. Philippe Maetz tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
M. Thierry de Vos tél : 02/227.57.04 ou 02/227.57.02 – GSM : 0499/54.28.85
- NL : M. Frans Fierens tel. : 02/227.56.71 – GSM: 0494/62.91.40
- <http://www.irceline.be> (aussi pour inscription à la liste de diffusion par e-mail)